

Genève, le 10 décembre 2020

*Aux représentant-e-s des médias*

## Conférence de presse de la Cour des comptes

### ORIGINE ET UTILISATION DES FINANCEMENTS DÉDIÉS À LA RECHERCHE AU SEIN DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**Jeudi 17 décembre 2020 à 10 heures**  
**à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)**  
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.  
(arrêt TPG 12/17/21 : Amandolier ; arrêt CFF : Genève-Eaux-Vives)

La recherche scientifique fondamentale et appliquée fait partie des missions principales de l'Université de Genève (UNIGE), au même titre que l'enseignement supérieur de base et approfondi, la formation continue et les services à la Cité. En 2019, l'UNIGE a perçu plus de 500 millions de francs pour son activité de recherche. Les principales sources de financement de la recherche sont l'indemnité cantonale versée par le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP), les subventions attribuées en application de la législation fédérale, celles allouées par le fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) et l'Union européenne ou encore les dons et legs publics ou privés.

Entre 2018 et 2019, la Cour a reçu plusieurs communications citoyennes dénonçant des problématiques en lien avec l'origine et la gestion des fonds de recherche au sein de l'UNIGE. Ces communications faisant écho à sa propre analyse des risques, la Cour a décidé d'entreprendre un audit de conformité et de gestion portant sur l'origine et l'utilisation de ces financements.

L'objectif général de cet audit a été d'une part de s'assurer que les financements reçus par l'UNIGE sont gérés de manière adéquate et, d'autre part, que l'organisation, les processus et les contrôles mis en place par l'UNIGE garantissent une saine gestion des dépenses liées à la recherche.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

**Note : les journalistes qui souhaitent participer à la conférence de presse sont priés de bien vouloir s'annoncer par courriel auprès du secrétariat de la Cour des comptes ([info@cdc-ge.ch](mailto:info@cdc-ge.ch)) d'ici au 16 décembre 2020 à 12h, afin que les règles de distanciation puissent être respectées dans la salle Hermès.**

François PAYCHÈRE  
Président

Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :  
Monsieur François PAYCHÈRE, président de la Cour des comptes  
courriel : [francois.paychere@cdc.ge.ch](mailto:francois.paychere@cdc.ge.ch)